

Confrérie des Sainfoins

Convention pour la réalisation des étiquettes de la cuvée 2015

Entre :

La Confrérie des Sainfoins du Perreux

Association Loi 1901 – N° SIRET 820 979 508 00018

Siège social : Hôtel de Ville – Place de la Libération – 94170 Le Perreux sur Marne,

Adresse Postale : 3 rue des Bords de Marne - 94170 Le Perreux sur Marne,

Représentée par M. Raphaël Dufay, Président

ci-après dénommée la Confrérie,

Et :

L'artiste-peintre

Mme Micha Tauber

121, avenue Simon Bolivar- 75019 Paris

ci-après dénommée l'Artiste,

Il a été convenu ce qui suit ;

1. Objet de la Convention

Cette convention définit clairement les aspects juridiques, artistiques et pratiques des relations entre les deux parties concernées par la réalisation des étiquettes de la Cuvée 2015 du vin du Perreux et la communication qui est faite ensuite avec ces étiquettes.

2. Présentation de la Confrérie des Sainfoins

La Confrérie poursuit l'œuvre de passionnés qui, dans un but culturel, pédagogique et folklorique ont voulu renouer avec le patrimoine historique de la ville du Perreux (qui fût pendant longtemps un territoire viticole) en replantant en 2000 quelques centaines de ceps de Sauvignon blanc sur le talus du viaduc SNCF de Nogent, le long du sentier des Sainfoins au Perreux.

3. Étiquette réalisée chaque année par un artiste-peintre local différent

Pour optimiser sa communication sur le vin du Perreux qu'elle élabore elle-même à partir du produit de ses vignes, la Confrérie a souhaité rendre hommage chaque année à un artiste peintre local différent qui réalise l'illustration de l'étiquette.

La signification d'artiste local doit être considérée au sens large car elle concerne les artistes professionnels ou amateurs ayant des attaches physiques ou sentimentales, présentes ou passées avec la ville du Perreux.

4. Première étiquette illustrée en 2015

Ayant elle-même déjà créé une étiquette pour un vin du vignoble bordelais, l'Artiste peintre Micha Tauber, qui résidait à l'époque au Perreux, a gentiment proposé à la Confrérie de réaliser gracieusement la première étiquette. La Confrérie a bien évidemment accepté cette aubaine lui permettant d'être guidée pour la mise au point minutieuse du prototype et d'acquérir ainsi l'expérience nécessaire à l'organisation les années suivantes, d'un concours avec sélection du gagnant par un jury, pour la réalisation des étiquettes auprès des associations d'artistes locaux et des artistes indépendants.

5. Thème de l'étiquette

L'Artiste a été invitée à laisser libre cours à son imagination et à sa créativité sur le thème principal de la vigne (la vigne en général mais pas nécessairement celle de la Confrérie) avec la possibilité d'y ajouter les activités de la confrérie dont le vin du Perreux, les abeilles, le potager, et d'y ajouter aussi les sites remarquables de la ville du Perreux (les bords de Marne, la passerelle de Bry, le viaduc de Nogent, les 100 marches, les jardins fleuris de l'Hôtel de ville, etc.).

Pour lui faciliter le travail, la Confrérie a mis à la disposition de l'Artiste des photos représentatives des thèmes souhaités.

6. Nombre et nature des œuvres

L'imagination de l'Artiste l'a poussée à peindre dans son style si particulier, à la fois abstrait, naïf et figuratif, une série de 3 tableaux indépendants composés comme un patchwork très coloré d'images, de collages et de peinture qui mettent magnifiquement en valeur la vigne, la Confrérie et la ville du Perreux.

Confrérie des Sainfoins

7. Format

Les dimensions des trois tableaux peints au format portrait sont identiques : 300mm de largeur et 600mm de hauteur.

Elles ne permettent pas l'intégration directe de l'image réduite d'un tableau dans la zone de l'étiquette réservée à la reproduction de l'œuvre.

Comme la conception des tableaux ne peut pas supporter une simple réduction de leurs dimensions sans nuire à leur qualité artistique, l'étiquette ne pouvait être obtenue que par la création d'un extrait ne dénaturant pas l'œuvre originale.

L'Artiste a validé deux extraits issus de deux tableaux différents proposés par la Confrérie.

Le premier extrait a été choisi pour illustrer l'étiquette de la Cuvée 2015 et signé par l'Artiste.

Les deux parties ont décidé que le second extrait serait conservé en réserve pour être utilisé en cas de besoin pour la cuvée d'une autre année.

L'utilisation ultérieure de l'extrait de réserve devra obligatoirement être soumise au préalable à l'accord écrit de l'Artiste.

8. Création de l'étiquette de la Cuvée 2015

L'étiquette provisoire intégrant toutes les mentions réglementaires obligatoires et l'extrait de l'œuvre a été validée par l'Artiste. Cette étiquette a juste été utilisée pour les besoins de la cérémonie officielle de sortie de la cuvée 2015.

L'étiquette définitive est identique à l'étiquette provisoire mais elle est imprimée sur un papier adhésif spécifique pour étiquette vinicole.

9. Utilisation des œuvres

Les œuvres originales restent la propriété de l'Artiste.

L'Artiste offre à la Confrérie le droit d'utilisation des images pour toutes ses actions de communication sur le vin du Perreux et sur ses activités aux conditions suivantes :

- Les deux extraits ne peuvent être utilisés que pour la réalisation des étiquettes du vin du Perreux,
- Chaque extrait ne peut être associé qu'à une seule cuvée,
- Toute autre utilisation est formellement interdite sauf en cas d'autorisation écrite donnée par l'Artiste en réponse à une demande écrite de la Confrérie.
- La Confrérie peut communiquer sur l'Artiste si le contenu du support publicitaire est validé par lui,
- La Confrérie est autorisée à offrir, le cas échéant, les étiquettes inutilisées à des collectionneurs.

10. Sortie officielle du vin du Perreux

L'Artiste présentera son œuvre à la cérémonie de sortie officielle de la cuvée 2015 organisée dans les salons de l'Hôtel de ville en présence des autorités municipales. Cérémonie relayée par un article dans le PNC.

11. L'Artiste sera nommée Membre d'Honneur de la Confrérie des Sainfoins et recevra :

- 1 tablier de la Confrérie,
- 6 bouteilles de la cuvée 2015,
- 100 prospectus donnant d'un côté les informations générales sur la confrérie et de l'autre les informations sur l'Artiste (le contenu sera validé par l'artiste),
- 25 étiquettes.

Fait à Le Perreux-sur-Marne, le 20-08-2015

La Confrérie des Sainfoins
Raphaël Dufay

L'Artiste
Micha Tauber